

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/09/2012

Réception par le Prefet : 10/09/2012

Publication : 14/09/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-8-6-9

Séance du vendredi 7 septembre 2012

PROGRAMMES DEPARTEMENTAUX 2011 ET 2012 CHAPITRE 204 ASSAINISSEMENT C213

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2010-4-6-5 du Conseil Général du 8 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 - Eau (C01),
- VU la délibération n° CG-2011-5-6-4 du Conseil Général du 8 décembre 2011 relative au Budget Primitif 2012 - Eau (C01),
- VU les avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne, en dates des 21 octobre 2011, 30 mai 2012 et 26 juin 2012,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'inscrire aux programmes 2011 et 2012 d'Assainissement les opérations figurant en annexes au rapport, ce qui induit au titre du :
 - programme 2011 : 38 400 € de subvention pour l'Assainissement,
 - programme 2012 : 25 676 € de subventions pour l'Assainissement.
- accorde les subventions aux bénéficiaires figurant dans les tableaux joints en annexe.

Les subventions seront imputées au programme C213, Chapitre 204 – Fonction 61 – Nature 204142.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

Service Eau Epuration Equipements Ruraux

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 07 SEPTEMBRE
2012

**Assainissement
PROGRAMME 2011**

Annexe 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04588	SOULTZEREN Rue du Rod 2ème partie et liaison Vieux-Chemin	120 000,00	32%	38 400,00
			Total	38 400,00

**Assainissement
PROGRAMME 2012**

Annexe 2

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04641	SIA DE LAUW - GUEWENHEIM - SENTHEIM Autosurveillance de quatre déversoirs d'orage	62 800,00	17%	10 676,00
AST04630	UEBERSTRASS Elimination d'eaux claires Grand'ruce	75 000,00	20%	15 000,00
			Total	25 676,00